



1
9
8
2

2
0
1
7



AUGMENTATION DE CAPITAL

- Bulletin de souscription en dernière page -

Résumé du Document d'information

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Document d'information, de 70 pages, daté du 27 avril 2017, disponible sur www.ciib.fr.

Toute décision d'investir doit être fondée sur un examen exhaustif du Document d'information.

Les personnes qui ont présenté le résumé n'engagent leur responsabilité civile que si son contenu est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport au Document d'information ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec le Document d'information, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans la présente augmentation de capital.

1 - Informations concernant la société

- Dénomination sociale : CiiB SA (Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI)
- Immatriculation : 12 septembre 1986 au RCS de Paris sous le numéro 338 689 227
- Capital social : 266 875 € composé de 152 500 actions de 1,75 € de valeur nominale
- Siège social : 10, rue de Montyon 75009 Paris - Tél. : 01 42 46 11 73 - Email : contact@ciib.fr

Acteur historique du financement des PME par l'épargne individuelle, CiiB écrit une nouvelle page en lançant **un concept totalement innovant de bourse individuelle digitale pour les PME.**

Positionné entre le crowdfunding et l'introduction en bourse, le Carnet d'Annonces s'adresse aux PME qui souhaitent lever des fonds auprès d'actionnaires individuels, tout en assurant la liquidité des titres grâce à un système sécurisé de transactions de gré à gré avec paiement en ligne.

Après plusieurs années de recherche et développement, cette innovation de rupture a été labellisée en 2015 par le Pôle de Compétitivité mondial Finance Innovation. Elle répond aux attentes des chefs d'entreprise à l'affût de nouveaux modes de financement et à celles des épargnants, de plus en désireux d'investir en direct dans des PME de proximité ayant des perspectives de pérennité.

Le Carnet d'Annonces, d'ores et déjà opérationnel, a permis à 3 sociétés de lever près de 5,2 M€ auprès de 430 actionnaires.

Son lancement à grande échelle s'accompagne d'un **plan de développement à 5 ans ambitieux qui nécessite d'importants investissements technologiques, commerciaux et humains.** La présente augmentation de capital est destinée à doter CiiB des moyens adaptés à son objectif : acquérir rapidement une place de leader sur le marché du financement des PME par l'actionnariat individuel.

CiiB, Fintech atypique

Précurseur du financement des PME par la bourse auprès d'un actionnariat individuel régional, CiiB a permis depuis **1982** à 54 sociétés de lever 90 M€ auprès de 30.000 actionnaires individuels sur le marché hors cote (devenu Marché Libre) des 7 bourses françaises (Paris et surtout les 6 places régionales).

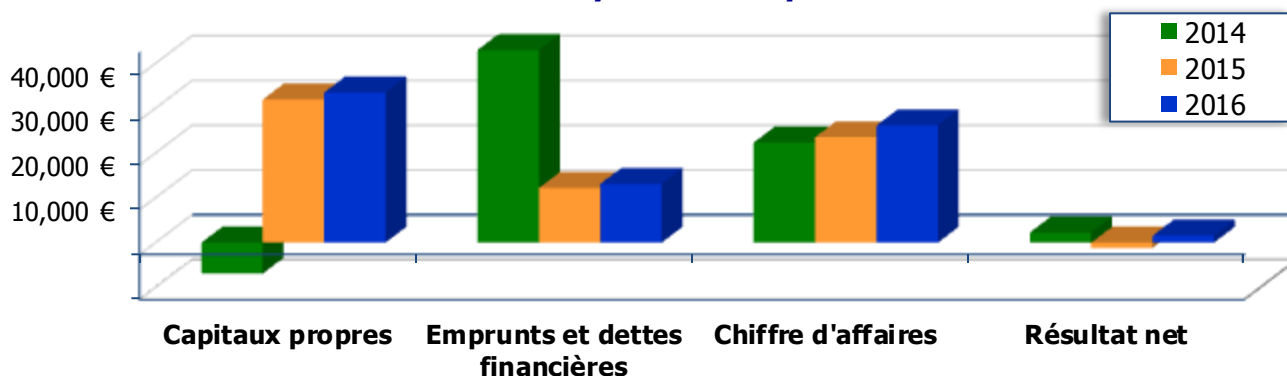
Après la disparition des bourses régionales en 1991, CiiB innove en ouvrant sur minitel un marché de gré à gré entre particuliers pour maintenir ce pont entre l'épargne locale et les entreprises innovantes.

Parallèlement CiiB développe l'association Love Money dont l'objet est d'assurer la représentation, la défense et les intérêts des actionnaires de PME. Devenue fédération, Love Money a compté jusqu'à 27 associations départementales regroupant un millier d'adhérents.

A partir de **2011**, CiiB a conçu puis perfectionné son "Carnet d'annonces" et obtenu son agrément par Euronext de Listing Sponsor. L'association, toujours existante, constitue un puissant réservoir potentiel pour le développement futur de ses activités.

Les activités de CiiB se répartissent en **4 principaux pôles d'activité** : *Ingénierie financière et introduction en bourse, Services aux Emetteurs, Communication Financière* (via la filiale C3P) et *Autres Services.*

Historique des comptes



En **2016**, Jean et Didier SALWA se sont entourés d'une équipe pluridisciplinaire expérimentée pour définir un plan de développement autour de ce nouveau concept.

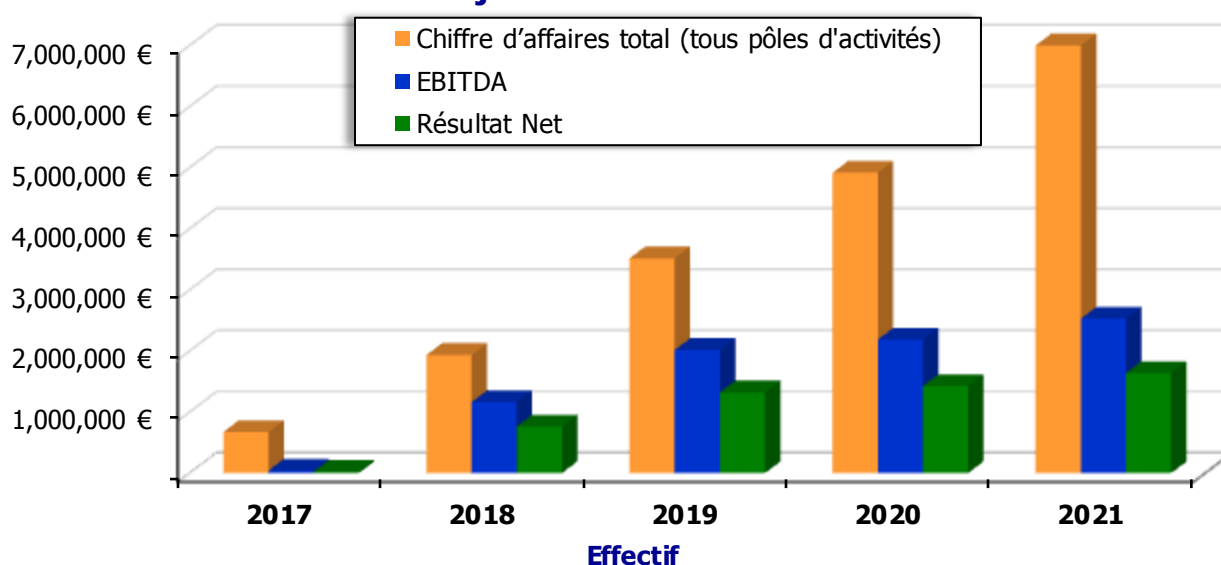
Sous la conduite de **Frédéric HUIGNARD**, *l'Equipe-Projet 2020 a redéfini les savoir-faire et les orientations stratégiques de CiiB, élaboré le business-plan à 5 ans et déterminé la future organisation ainsi que les moyens à mettre en œuvre.*

CiiB va ainsi capitaliser sur sa solide expérience du financement en fonds propres en lui adjoignant une brique technologique très innovante, soutenue par des compétences renforcées en back office, big data et communication digitale.

■ Objectifs à l'horizon 2021

- 320 Carnets d'Annonces déployés
- plusieurs centaines de milliers d'actionnaires individuels en ligne
- Un chiffre d'affaires de 7,2 M€ pour un résultat net de 1,6 M€
- Un effectif de 36 personnes

Objectifs chiffrés à 5 ans



Effectif au 31/12	2017	2018	2019	2020	2021
	6	19	32	33	36

Pôle Carnet d'Annonces

Nombre de sociétés clientes au 31/12	2017	2018	2019	2020	2021
	15	40	80	160	320

Principaux facteurs de risques

La survenance d'un ou plusieurs des risques énumérés ci-dessous, et développés dans le Document d'information, pourrait affecter les activités, la situation commerciale, la situation financière, les résultats ou les perspectives de CiiB et donc affecter sa capacité à atteindre les objectifs présentés ci-dessus.

- Risques liés à la croissance rapide suscitant une forte tentative d'arrivées de concurrents
- Risques liés au développement d'un réseau de partenaires, puis de franchisés le cas échéant
- Risques technologiques
- Risque de ne pas lever les fonds
- Risques de dépendance vis à vis d'hommes clés
- Risques liés aux besoins d'attirer et de fidéliser le personnel clé
- Risque de pérennité ou risque de défaillance de la Société
- Risque de ne pas obtenir l'agrément en tant que PSI
- Risques d'activité insuffisante pouvant générer des pertes
- Risque que les ressources humaines ne soient pas en adéquation avec une situation de croissance

CiiB ne prend donc aucun engagement, ni ne donne aucune garantie sur la réalisation des objectifs figurant dans le présent résumé et ne s'engage pas à publier ou à communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments.

Le Carnet d'annonces, innovation de rupture

Le Carnet d'Annonces proposé par CiiB est une solution web de négociation de gré à gré des actions d'une société. Fonctionnant sur le site de chaque entreprise comme un carnet d'ordres en Bourse, il permet d'acheter et de vendre des actions, selon l'offre et la demande, sans fixing ni intermédiaire.

Directement en ligne sur le site web de l'entreprise et relayé par le site www.ciiB.fr, il assure à la fois la liquidité et la possibilité d'augmenter le capital. La transaction s'effectue en quelques clics, avec paiement en ligne sécurisé et règlement-livraison géré par CiiB.

Comment ça marche ?

L'investisseur accède au Carnet d'Annonces de l'entreprise sur le site internet de celle-ci (ou sur ciiB.fr) et voit s'afficher les achats et ventes proposés, avec le nombre de titres et le prix offert. Un lien permet de consulter l'historique des échanges.

Un formulaire permet de passer ou de répondre à une annonce, en précisant "j'achète" / "je vends", la quantité de titres, le prix unitaire et la date de validité. Pour répondre à une annonce, il suffit d'en passer une en sens inverse.

CiiB assure le back office des opérations : règlement-livraison, gestion du nominatif, registre des actionnaires.



Surveillance des échanges et liquidité des marchés d'actions

En l'absence de contrôle de l'AMF sur ces échanges entre particuliers, le rôle de surveillance est dévolu à l'association Love Money qui veille à la régularité et à la transparence des informations, incitant les entreprises à se comporter comme si elles étaient cotées sur un marché réglementé.

Un contrat de suivi des cotations est conclu entre CiiB et chaque entreprise disposant d'un Carnet d'Annonces. Sa filiale SOLIPAR a vocation à détenir un volant de titres et de liquidités permettant d'écrêter les hausses et de freiner les baisses.

Un marché potentiel de plusieurs milliers d'entreprises de croissance et de plusieurs millions d'actionnaires individuels

Le Carnet d'Annonces cible les entreprises de croissance de plus de 3 ans, de tous secteurs, trop matures pour le crowd equity et encore trop petites pour la Bourse. Il leur permet de lever des fonds auprès d'actionnaires de proximité, de déverrouiller leur capital, de favoriser l'actionnariat salarié et de préparer une future introduction en Bourse.

Le succès du concept reposant sur la qualité des dossiers, toutes les sociétés ne sont pas éligibles. Elles sont sélectionnées selon une grille d'évaluation rigoureuse reposant sur cinq familles de critères :

1. le porteur de projet et son équipe ;
2. le couple produit/marché ;
3. un business plan réaliste ;
4. les perspectives pour l'investisseur ;
5. La pérennité (déjà prévue ou à organiser).

La société candidate signe en outre une charte d'engagement fondée sur l'information régulière et l'égalité de traitement des actionnaires.

Des études récentes et surtout le succès du crowdfunding démontrent que les Français sont prêts à investir une partie de leur épargne dans les entreprises de leur région. Des milliers d'entreprises ont ainsi le potentiel d'intéresser des millions d'actionnaires individuels à travers la France. Ce modèle est aisément transposable à l'international.

Quatre pôles d'activité complémentaires

La vocation de CiiB est d'accompagner l'entreprise dans les différentes étapes de son développement. Pour ce faire, CiiB s'organise en pôles d'activité complémentaires qui constituent autant de centres de profit.

1. Le pôle Ingénierie financière capable d'accompagner les sociétés dans la durée :

- Carnet d'Annonces, mini-bourse individuelle digitale de gré à gré (cf page précédente)
- Introductions au Marché Libre et sur Alternext : CiiB a démontré son savoir-faire en conduisant 54 introductions en bourse qui ont permis de lever plus de 90 M€ auprès de 30.000 actionnaires individuels. Peu actif ces dernières années (réticence des émetteurs en raison des coûts et contraintes réglementaires), le marché pourrait le redevenir, notamment du fait du regain d'intérêt des épargnants pour le placement en actions.
Le Carnet d'Annonces fournit en outre un flux d'entreprises qui se tourneront un jour vers la bourse.
- Les levées de fonds hors introductions : il s'agit des opérations de renforcement des fonds propres, hors offre publique et faisant appel à d'autres profils d'investisseurs comme les fonds de Private equity.

2. Le pôle Services aux Emetteurs :

- Listing sponsor : agréé par Euronext en 2011, CiiB est en mesure d'accompagner une entreprise avant son introduction ou dans le cadre de son transfert du Marché Libre vers Alternext. Il la conseille ensuite tout au long de sa présence sur ce marché et l'aide à réaliser des augmentations de capital.
- Back Office titres nominatif (sociétés cotées ou non cotées)

3. Le pôle Communication Financière (via la filiale C3P) :

- Conseil stratégique et création de contenu
- Relations-presse, relations investisseurs et analystes, relations-actionnaires
- Communication digitale
- Publicité financière (print + web)

Cotée ou non, une société doit à ses investisseurs une information sincère, régulière et transparente. CiiB est en mesure de fournir cette prestation à ses clients, voire de la proposer à des sociétés non clientes en ingénierie financière. Une réelle synergie avec les autres pôles de compétence.

4. Le pôle Autres Services :

- Recherche d'aides et subventions pour les PME : en période de recherche de financements, cet appui parfois non négligeable peut être un levier pour optimiser le montage. Le dossier d'instruction, proche d'un dossier de levée de fonds, facilite la démarche. CiiB s'appuiera sur des consultants externes.
- Formation des dirigeants : agréé organisme de formation, CiiB a organisé de nombreux séminaires destinés aux dirigeants et à leurs conseils : l'introduction en bourse, optimiser sa cotation, réaliser une augmentation de capital... Un pôle "d'approche", très utile en prospection commerciale.

Le plan de développement

L'objectif de CiiB est de se donner les moyens de devenir un acteur majeur du financement des PME par l'actionnariat individuel. Contrairement à une startup, le CiiB part d'une base existante :

- son expérience du marché : 30 années de pratique, plus de 50 introductions en bourse ;
- la plateforme "Carnet d'Annonces", déjà opérationnelle ;

Il s'agit donc aujourd'hui plutôt d'un plan de "redéploiement" qui consiste à structurer l'organisation et à investir massivement dans le développement commercial et marketing, selon un plan reposant **sur 5 axes** :

1. nouveau développement technologique : adaptation du logiciel pilotant le Carnet d'Annonces à la montée en puissance des flux (passation des ordres + back office) ; mise en place du paiement sécurisé en ligne ; développement de l'interface smartphone.

2. mise à niveau de l'organisation :

- **organigramme structurel** : le projet s'articule autour de CiiB SA qui regroupe les services d'ingénierie financière, de back office et les fonctions support ; la communication financière est gérée par la filiale C3P ; le fonds de liquidité est confié à la filiale Solipar ; LoveMoney reste une association Loi de 1901 sans lien juridique avec CiiB.
- **organisation fonctionnelle** : la société s'articule autour de 4 directions :
 - la Direction des Opérations qui coiffe l'ensemble des pôles de compétences
 - la Direction des Systèmes d'Information qui coiffe le back office et le big data
 - la Direction Marketing et Communication
 - la Direction Administrative et Financière

3. plan de communication, afin d'acquérir rapidement une forte notoriété ; il repose sur :

- l'image (dénomination, charte graphique, site web)
- la communication virale
- la sensibilisation des prescripteurs et relais d'opinion
- l'événementiel (salons et manifestations ciblées)

4. Développement de la base de données Entreprises

CiiB doit rapidement se faire connaître auprès des dirigeants des entreprises qu'il cible, afin d'enregistrer rapidement ses premières opérations. Le plan de communication ne dispense pas d'une action spécifique auprès des entreprises qui consiste à qualifier une base de données selon des critères définis, puis à lancer des actions ciblées, par vagues.

5. Développement de la base de données Investisseurs

Il est vital de fédérer rapidement autour du projet une population d'investisseurs individuels à la recherche d'opportunités d'investissement dans le capital de PME. Cela passe par la constitution, la qualification, l'enrichissement et la gestion d'une base de données.

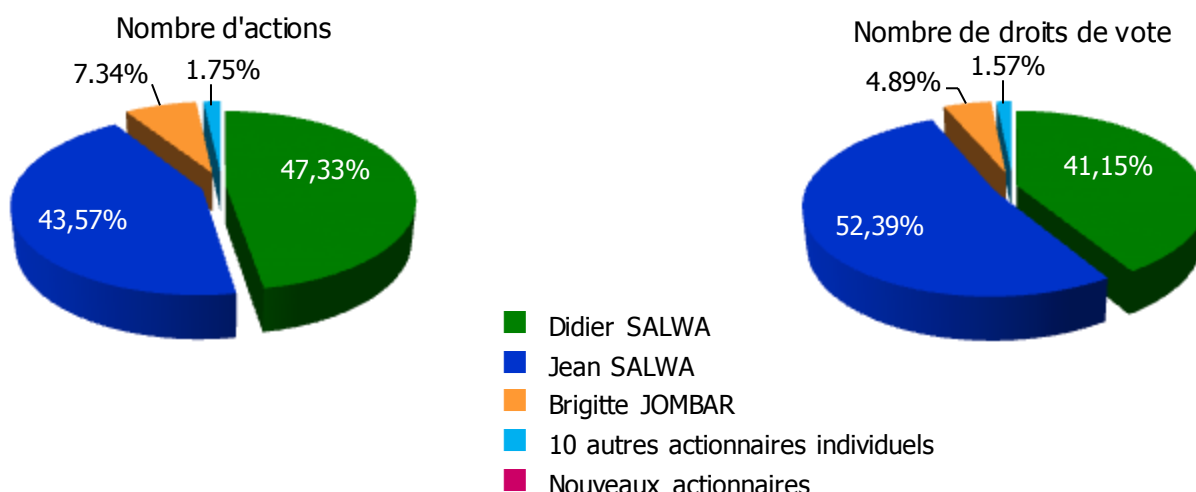
Sur un plan plus qualitatif, il s'agit également d'animer une communauté virtuelle d'investisseurs susceptibles de communiquer entre eux (forum), d'être mobilisés ensemble sur un projet, voire de constituer un lobby. L'organisation d'événements régionaux ou nationaux leur permettraient de se rencontrer "physiquement".

2 - Caractéristiques de l'offre

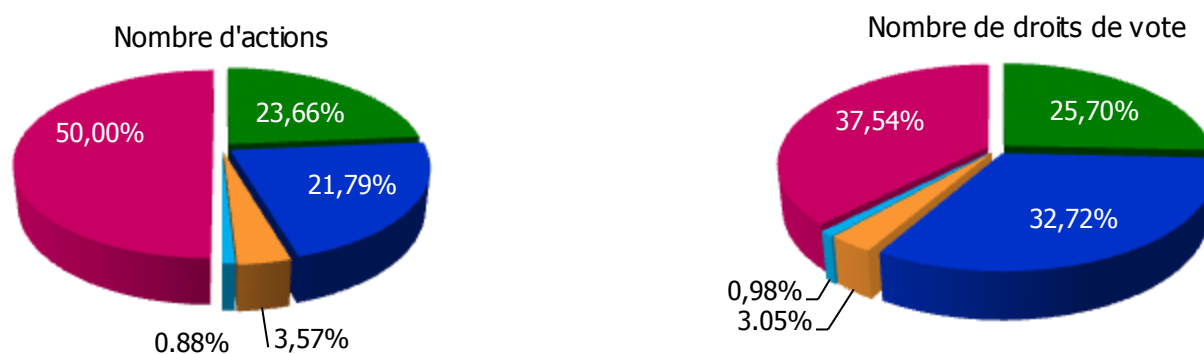
- Structure de l'offre : **offre à prix ferme, en France**
- Taille de l'offre : **152.500 actions nouvelles au prix de 16 €**
- Période de souscription : **du 3 avril au 30 juin 2017 inclus**
- Affectation des fonds : finalisation développement web, structuration de l'équipe, investissement bigdata & notoriété, développement commercial
- Capitalisation boursière théorique avant opération : **2,44 M€**
- Montant total brut de l'émission : **2,44 M€**
- Capitalisation boursière théorique après opération : **4,88 M€**
- Cotation des actions : sur *Carnet d'Annonces* www.ciiib.fr/marche-actions/annonces?id=511630

3 - Dilution et répartition du capital

Répartition du capital et des droits de vote avant l'opération



Répartition du capital et des droits de vote après l'opération, en cas de souscription en totalité par de nouveaux actionnaires



Les statuts de CiiB SA prévoient qu'un droit de vote double est conféré à toutes les actions détenues depuis plus de 5 ans par un même actionnaire (voir paragraphe 3.1 du Document d'information).

Intention des principaux actionnaires

Didier SALWA a souscrit, en 2015, au même prix de 16 €.

Actuellement, sur le carnet d'annonces, ce sont Jean et Didier SALWA qui vendent des actions à 16 € et des bons à 0,01 €. Ils se sont engagés à réinvestir en totalité le montant des ventes en souscrivant au même prix de 16 € à la présente opération.

4 - Modalités pratiques

Comment souscrire ?

- La souscription à l'augmentation de capital est ouverte au public
- Elle nécessite au préalable l'achat de bons de souscription d'actions (BSA)
- Les BSA sont en vente sur le [Carnet d'annonces de bons CiiB](#), au prix de 0,01 € (1 centime)
- Chaque bon permet de souscrire à une action au prix de 16 €
- Les actions CiiB sont éligibles au PEA et au PEA-PME
- Banque d'informations permanentes aux actionnaires CiiB et annonces d'achats et de ventes d'actions : www.ciiB.fr/marche-actions/annonces?id=511630

Bulletin de souscription à l'augmentation de capital CiiB SA par exercice de Bons de Souscription d'Actions

Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI ■ Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 266 875 €
Siège Social : 10, rue de Montyon 75009 Paris ■ RCS Paris 338 689 227

Caractéristiques de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration de CiiB SA :

- ✓ Emission de 152 500 bons
- ✓ L'exercice d'un bon permet d'obtenir une action nouvelle CiiB SA
- ✓ Le prix d'exercice du bon est de 16 €
- ✓ Durée de vie du bon : jusqu'au 30 juin 2017

La présente opération s'adresse aux anciens actionnaires de CiiB ainsi qu'à de nouveaux actionnaires capables d'en apprécier les risques.

Les Titres sont librement négociables sur le [Carnet d'annonces CiiB SA](#)

Je souscris en qualité de :

- ancien(ne) actionnaire
 nouvel(le) actionnaire joindre photocopie de pièce d'identité + attestation de domicile (quittance EDF, Loyer..)

Je soussigné(e) M. Mme M. et Mme M. ou Mme

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le ____/____/____ à _____

Demeurant _____

Code postal ____/____/____ Ville _____

Tél. _____ Email _____

Je déclare souscrire une quantité de _____ actions CiiB SA au prix unitaire de 16 € (1,75 € de nominal + 14,25 € de prime d'émission).

À l'appui de ma souscription, je joins un chèque à l'ordre du CiiB SA d'un montant de _____ € (soit _____ actions X 16 €) représentant la totalité de mon apport.

Le règlement de votre souscription est à joindre au présent bulletin et à adresser au siège social de CiiB SA : **10, rue de Montyon - 75009 Paris**

Les règlements de l'ensemble des souscriptions seront déposés sur le compte CiiB SA à la BRED
Code Banque 10107 ■ Code Guichet 00154 ■ N° de Compte 00416059845 ■ Clé 48 ■ Domiciliation : BRED
PARIS LA FAYETTE

En cas de règlement par virement : IBAN : FR76 1010 70001 5400 4160 5984 548 ■ Code B.I.C : BREDFRPPXXX)

A laquelle (auxquelles) des communautés suivantes faites-vous partie :

ACTION FUTURE LOVE MONEY MARCHELIBRE.COM AUCUNE DE CES COMMUNAUTES

✓ Je reconnais expressément qu'un exemplaire sur papier libre du présent bulletin m'a été remis ainsi qu'un exemplaire du **document d'appel à souscriptions, daté du 27 avril 2017**.

✓ Je reconnais souscrire ce jour en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article 341-1 du Code monétaire et financier.

Fait à _____

Le ____/____/____

SIGNATURE précédée de la mention :

"Bon pour souscrire à actions CiiB"



Infos Service Titres
01 42 46 11 73